REPORTING ACPR (SOLVABILITÉ II)

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA337	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	848,00 €

LIEUX ET DATES:

PARIS

- Du 03/07/2023 au 03/07/2023

OBJECTIFS

• Evaluer les risques de non-conformité de son activité et les situer dans la cartographie des risques de l'entreprise.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à moinscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

<u>Modalités pédagogiques :</u> Exposés et applications pratiques.

Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel de la comptabilité d'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Rappel des enjeux du contrôle prudentiel
- 1. Rappel de l'éligibilité à Solvabilité I et Solvabilité II
- 2. Présentation du dispositif de contrôle
- B. Calendrier du reporting
- 1. Calendrier du reporting annuel
- 2. Calendrier du reporting trimestriel
- C. Présentation du dispositif général des états nationaux spécifiques
- 1. États comptables
- 2. États prudentiels et statistiques
- 3. Lien avec des états existants précédemment
- 4. Sources documentaires
- D. Nouveaux états de reporting Solvabilité II
- 1. QRT
- 2. Rapport naratif SFCR
- E. Changements majeurs des états de reporting entre Solvabilité I et II

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours:

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Contrôleurs de gestion Comptables Gestionnaires actif-passif Auditeurs internes Gestionnaires comptables Les directeurs Les responsables de fonctions clés

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap: L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes + pratique d'un an minimum.

AE002 - AE012

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à <u>mo-inscriptions@ifpass.fr</u> au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

848,00 € Exonérés de TVA Déjeuners offerts

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 17/12/2025 à 01:53